

La mobilité durable des travailleurs au Centre-du-Québec



Forum ouvert

Comment augmenter nos options de transport?

26 mars 2014



CRECQ
Conseil régional de
l'environnement
du Centre-du-Québec

Plan de la présentation



1. Qu'est-ce que la mobilité durable ? (2 min)

- Définition et exemples
- Avantages

2. Quelques statistiques sur la mobilité des travailleurs de la région (5 min)

- La dépendance à l'automobile
- Le navettage (déplacements domicile-travail)
- Perception des employeurs sur la mobilité durable

QU'EST-CE QUE LA MOBILITÉ DURABLE ?



Développer la MD : *repenser collectivement et individuellement nos déplacements pour limiter leurs impacts sur l'environnement, tout en s'assurant qu'ils soient abordables, sécuritaires, efficaces et qu'ils améliorent le vivre ensemble....*

En bref : Toutes les solutions de remplacement à l'utilisation de l'automobile en solitaire.



QU'EST-CE QUE LA MOBILITÉ DURABLE ?



Exemples



Communauto



QU'EST-CE QUE LA MOBILITÉ DURABLE ?



Avantages

Santé physique et psychologique



Économie

Meilleure productivité au travail



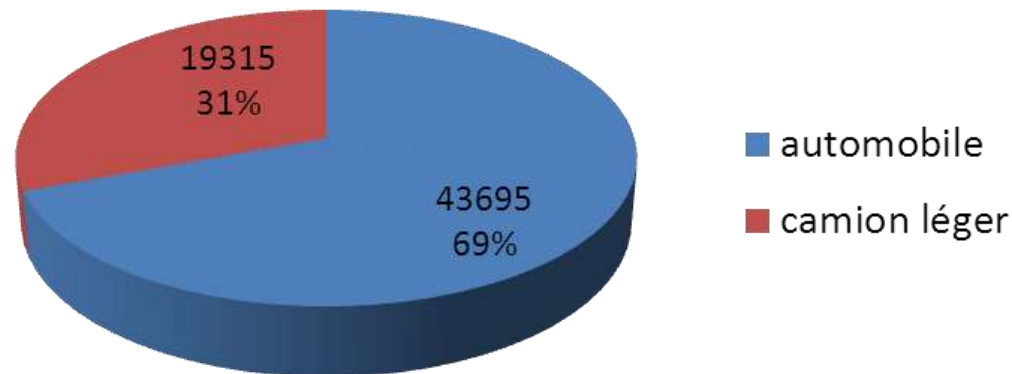
Lutte aux changements climatiques



LA MOBILITÉ DES TRAVAILLEURS

Dépendance à l'automobile

Nombre de véhicules de promenade (automobile et camion léger) –
MRC de Drummond (2012)



0,63 véhicules de promenade par habitant

LA MOBILITÉ DES TRAVAILLEURS



Navettage

En 2006,

- **80%** des travailleurs de Drummondville occupaient un **emploi local**.
- Les travailleurs de Drummondville parcouraient une distance médiane de navettage de **moins de 4 km**.
(Mtl : 5.8 km et Qc : 6.1 km).

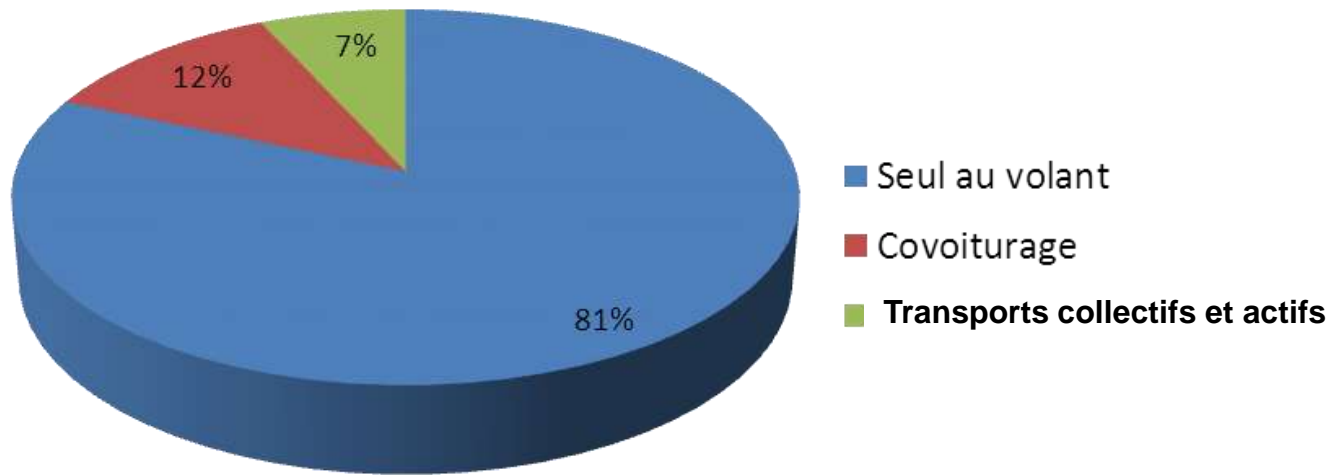
Un grand axe de déplacement domicile-travail se démarque :
Axe Notre-Dame-du-Bon-Conseil - Saint-Germain-de-Grantham
(route 122 et autoroute 20).

LA MOBILITÉ DES TRAVAILLEURS

Dépendance à l'automobile



Mode de transport pour se rendre au travail – Drummondville (2010)



LA MOBILITÉ DES TRAVAILLEURS

Perception des employeurs



Pour la majorité des intervenants interrogés, les meilleures solutions pour le développement de la mobilité durable des travailleurs au Centre-du-Québec passent par les transports actifs (marche, vélo) et le covoiturage.

Le transport en commun et/ou le transport collectif en milieu rural ne représentent pas des solutions avantageuses pour la mobilité des employés dans les conditions actuelles.

Pour en savoir plus: www.crecq.qc.ca/absv.

Merci de votre attention !

